

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 76
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le dimanche 17 décembre à 8h45, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 11 décembre 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

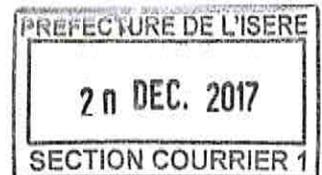
PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, , Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS : Edouard BOS ; Michel JORCIN

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



OBJET : service commun *Service d'entretien des paysages et des espaces publics (SEPEP)*

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de convention avec la Communauté de communes de l'Oisans relative au service commun SEPEP et propose au Conseil municipal d'adhérer à ce service commun.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité
DÉCIDE d'adhérer au service commun SEPEP, selon les modalités prévues dans la convention jointe,
et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

Four handwritten signatures in blue ink, arranged from top-left to bottom-right. The signatures are stylized and difficult to read.

